



La facture du prestataire déchets représente moins de 7% du coût complet des déchets.

Grâce à une nouvelle méthode de comptabilité, **10 Entreprises témoins** calculent le coût complet de leurs déchets. À chaque étape de leur process, elles répartissent tous leurs coûts de production entre les produits et les déchets.

Les 10 Entreprises témoins constatent que :

- le coût principal des déchets se situe **avant** la benne : c'est le **coût de production des déchets**. Il est 3 à 181 fois plus élevé que la facture de gestion des déchets.
- l'éventuelle recette liée au recyclage est **5 à 10 fois inférieure** au coût de production des déchets. Même pour les métaux ou le papier, le déchet n'a pas de valeur ajoutée.
- les déchets représentent de **20 à 40% du coût de production total** (produit + déchet) de certains process.
- les étapes du process sur lesquelles elles doivent agir en priorité pour réduire leurs pertes ne sont souvent pas celles qu'elles croyaient.

Face à la crise et la hausse du prix des matières premières, réduire les pertes de matière est un bon moyen de faire des économies.

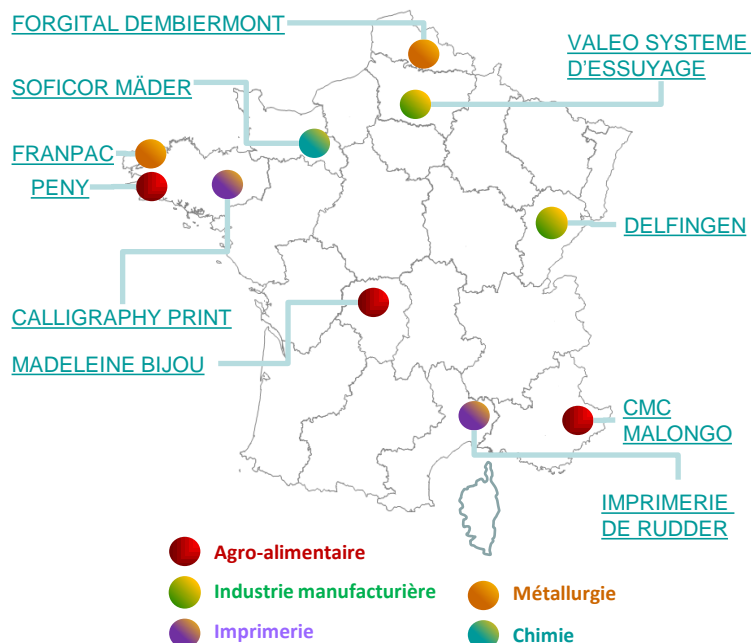
Par où commencer ?

Réfléchir avec votre personnel à la réduction des pertes matières déjà connues.

Demander conseil au chargé de mission environnement de votre chambre consulaire.

Consulter les exemples de réduction des coûts des [Entreprises témoins](#).

Cliquer sur le nom d'une entreprise pour accéder à sa fiche téléchargeable avec le détail de ses résultats.

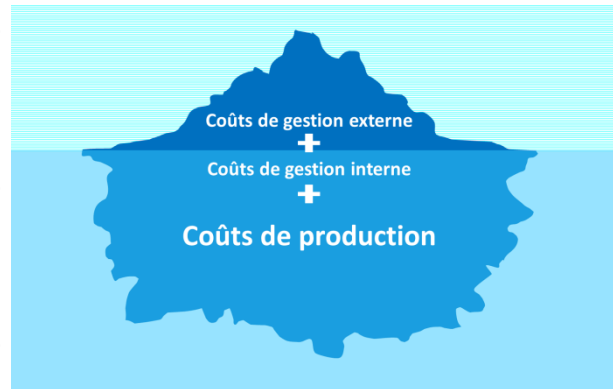


Un nouvel outil pour mieux connaître et réduire les coûts.

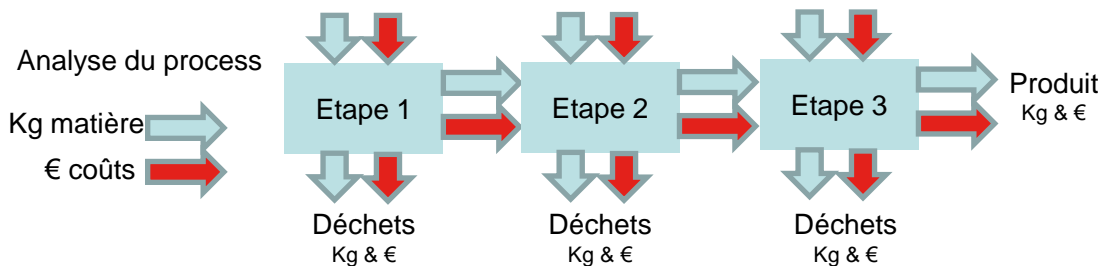
Méthodologie de calcul du coût complet des déchets

Les entreprises sous-estiment largement le coût de leurs déchets en le limitant à la seule facture de gestion. Le coût complet des déchets inclut aussi :

- « **Des coûts matière** » : la matière première achetée qui ne va pas dans le produit mais dans les déchets (chutes, pertes, rebuts...);
- « **Des coûts de transformation de la matière** » : l'ensemble des coûts des étapes de transformation de la matière qui va dans les déchets (les coûts d'énergie, de main d'œuvre, de maintenance, d'amortissement...).



Le calcul du coût complet des déchets s'appuie sur la méthode **MFCA (Material Flow Cost Accounting)** faisant l'objet de la norme ISO 14051. Cette méthode consiste, à chaque étape de transformation de matière de l'entreprise, à répartir **au prorata de la masse**, une part des coûts des matières premières et des coûts de transformation de matières aux déchets. Pour en savoir plus sur cette méthode consulter la [fiche méthodologique correspondante](#).



Mettre en œuvre la méthode dans mon entreprise

Une organisation claire et un soutien de la direction sont nécessaires afin d'assurer la bonne participation de tous. La méthode implique diverses fonctions et services de l'entreprise : Production, Achats, Comptabilité et HSE.

Le chargé de projet doit être identifié. Il est la fois le garant de la méthode et le coordinateur pour collecter les informations et les données auprès des différentes fonctions de l'entreprise. Il doit donc se familiariser avec la norme ISO 14051.

En moyenne, la charge de travail globale est estimée à **6 jours** répartie entre le chargé de projet qui identifie les données nécessaires et réalise les calculs et les représentants des différentes fonctions qui collectent les données. Cette charge de travail varie selon la complexité des process et la disponibilité des données. Si besoin, un bureau d'études peut aider l'entreprise à utiliser la méthode. Pour en savoir + sur les [aides à la décision](#) de l'ADEME.

Nota : Cette méthode s'adresse plutôt aux entreprises de production qui quantifient déjà leurs pertes matières.

Les partenaires de l'opération